

Des vœux pour aller de l'avant

Vendredi 24 janvier 2020 - N°287



par Hubert Tassin – Président des P.P.

J'ai eu l'occasion, la semaine dernière, de souhaiter à l'ensemble des lecteurs du *Grain de Sel* une bonne et heureuse année 2020 et de vous souhaiter des vœux de succès pour vos élèves sur nos hippodromes.

Je voudrais, puisqu'il en est encore temps, adresser aussi des vœux plus spécifiques à France Galop, l'association responsable de rassembler et de gérer la discipline et, évidemment, en conséquence à l'ensemble de ceux qui ont la responsabilité opérationnelle pour faire avancer le Galop français dans la bonne direction.

Des vœux de courage et de persévérance

La tâche est lourde et les dossiers stratégiques ne manquent pas. Le mouvement est nécessaire pour les structures et, plus encore, pour faire entrer notre formidable activité dans le monde du XXI^{ème} siècle en s'appuyant sur ses atouts maîtres qui sont si nombreux.

Pour entrer dans l'action, chacun a bien conscience que c'est ensemble que le Trot et le Galop vont devoir écrire cette page nouvelle. Cette construction, que j'appelle de mes vœux depuis longtemps avec des positions constantes et répétées, ne s'écrira pas si chacun campe sur ses positions. Il faut bien sûr être conscient des différences fondamentales entre le modèle des écuries et des élevages du Trot et de Galop. Mais l'impératif du rapprochement implique des concessions mutuelles. Dans les quatre dernières années, j'ai pu voir combien les uns et les autres essayaient de tenir leur pré carré, cherchant à céder le minimum, voire seulement l'accessoire, sur le contour d'un rapprochement. La définition des statuts juridiques, avec de manière sous-jacente, les questions de personnes qui se posent inéluctablement pour savoir qui sera à telle fonction et qui jouera tel rôle sont autant de freins.

Il faudra trouver le courage de convaincre, et faire preuve de persévérance pour avancer. Je crois que les hommes sont plus importants que les structures et que celles-ci s'adapteront : le mouvement vient en marchant. Si la volonté de rapprochement est réelle, il faut commencer tout de suite à mettre en commun ce qui peut faire l'objet d'un consensus. Avec de la persévérance, le mouvement s'amplifiera peu à peu et les rapprochements se feront naturellement.

Durant la campagne pour les élections à France Galop, nous avons proposé que le Trot et le Galop cherchent un siège social commun. Le rapprochement physique permettra aux équipes

de mieux se connaître, de sortir de leurs zones de confort. Dans le même immeuble on travaille spontanément plus facilement ensemble, on évite la lourdeur des rendez-vous et déplacements. C'est une décision difficile à prendre et, plus encore sans doute, à mettre en œuvre. Elle me semble être un symbole important et plus encore.

L'État doit comprendre que le pari hippique n'est pas structurellement en déclin

Vis-à-vis de la puissance publique, il va falloir aussi faire preuve de persévérance et de détermination pour définir un partenariat qui soit moins déséquilibré et permette de construire l'avenir. Nos interlocuteurs ne font guère de promesses et, si on comptabilise les actes, il y a encore moins encore au bilan. Nous avons mené un plan de rationalisation très sévère au PMU ; les sociétés mères et leurs autres organismes communs ont suivi la même voie. Pour autant, l'État ne songe pas à rompre le déséquilibre de traitement fiscal sur le marché des jeux et paris.

J'ai bien noté qu'un amendement a été adopté pour assoir à nouveau le prélèvement sur le produit brut des jeux (les pertes des parieurs, c'est à dire le chiffre d'affaires réel) plutôt que sur le volume des enjeux. Mais le même texte législatif spécifie que cela ne devait pas remettre en cause les recettes de l'État, qui seraient donc maintenues au même niveau. Pour ce retour – qui aurait l'avantage de lier davantage les intérêts des sociétés de courses et ceux du Trésor Public – une condition est posée : la transformation du PMU en société commerciale. Le danger de disparition du modèle si envié dans le monde des courses françaises, basé sur le monopole institué par une

loi datant de 1891 devra amener à une très grande vigilance. Titulaire d'une licence, le PMU devenu société commerciale et, finalement, prenant la place des sociétés de courses, aura bien du mal à ne pas envoyer à terme les filières dans l'effondrement. Les modèles qui ne reposent pas ou plus sur le formidable soutien du monopole, comme ceux des courses allemandes ou italiennes, ne sont à cet égard guère convaincants.

Il va falloir faire preuve de volontarisme pour mesurer ce que valent les promesses de l'État et surtout ce qu'elles peuvent apporter avant de commettre l'irréparable en sacrifiant le long terme. De fait, la justification de la mutation serait un soi-disant déclin inéluctable des paris hippiques. Je proclame avec certitude que ce constat est totalement erroné : après sept ans de concurrence des paris sportifs, nous avons l'expérience et les forces pour repartir de l'avant avec une grande confiance.

Les présidents des deux sociétés-mères ont su maintenir le contact avec nos ministres de tutelle et j'ai confiance dans leur volonté de poursuivre le dialogue. C'est plutôt sur la détermination de l'État de rompre le déséquilibre instauré au profit de la Française des Jeux que j'ai des doutes. Il faudra donc, je le répèterai inlassablement, soigner nos relations avec les parlementaires. Certes, ils ne détiennent le pouvoir que de façon théorique, mais ils sont des avocats utiles, des relais qui peuvent permettre de faire passer des messages et même de faire pression. Au moment où la privatisation de la FdJ va produire de nouveaux effets concurrentiels, le lobbying avec les parlementaires, avec les élus de terrain conscients des atouts que sont les hippodromes, les centres d'entraînement, les haras, s'avère un

travail nécessaire. Le maillage territorial des hippodromes est notre atout et doit le devenir plus encore.

Soyons optimistes et ambitieux

Mon dernier vœu est celui de l'imagination. Il est totalement illusoire d'imaginer que d'autres ressources puissent prendre de manière significative le relais des paris hippiques pour financer les allocations et la majorité écrasante des frais d'organisation. Il n'y a évidemment pas de « sens de l'histoire » à la baisse de l'activité. Simplement une nécessité d'adaptation à un environnement commercial en mutation.

En premier lieu, il faut évidemment s'appuyer encore et toujours davantage sur une synergie avec les paris sportifs, le segment actuellement le plus en progression des jeux et paris. Ensuite, il faut appliquer les recettes gagnantes. La FdJ a basé son développement sur les revenus récurrents, mais sans croissance, des jeux de tirage finançant les axes de son expansion : d'abord les jeux de grattage, ensuite les paris sportifs. L'instantanéité, la profusion de l'offre et la cote fixe font sa croissance.

L'exercice 2019 au PMU a été axé sur une contraction volontaire de l'offre « premium », celle, mature, que l'on peut comparer aux jeux de tirages de la FdJ. La très bonne conjoncture macroéconomique a permis de limiter la casse dans cette stratégie. Maintenant, le premium doit retrouver une croissance portée par l'offre. Mais le gros potentiel est ailleurs. Il est bien sûr dans une refonte du quinté après l'échec relatif du dispositif mis en place il y a un an. Mais on est toujours là dans le périmètre « mature ».

La profusion de l'offre, l'instantanéité, la cote fixe : les sociétés de courses – toutes les sociétés de courses - ont de quoi l'entretenir. La cote fixe est par ailleurs inhérente au pari hippique au moins autant qu'aux paris sportifs.

C'est la raison pour laquelle nous insistons toujours pour que soit rapidement mise en place la diffusion en direct des images de courses – celles de tous nos hippodromes – et, qu'à un terme rapide, ces courses deviennent supports de paris sur internet. Ce n'est pas en restant dans un périmètre identique que les courses retrouveront le chemin de la croissance, mais en étant déterminées à entrer de plain-pied dans l'ère numérique de XXI^{ème}. siècle.

Alors, les vœux que je formule pour France Galop sont frappés par l'optimisme, par la confiance, pour peu que l'impératif de rassembler et la volonté d'innover soient au rendez-vous. La rationalisation des structures, la fermeté pour défendre l'essentiel face à l'État, le maintien et même le développement de l'ensemble de la pyramide des courses et des hippodromes, la conquête de nouvelles clientèles pour de nouvelles formes de paris : ce n'est pas en se résignant à faire vivre le Galop « avec moins », mais, au contraire « avec plus » et avec plus d'ambitions que mes vœux optimistes vont –j'y crois- se réaliser

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr.